

## TARIFICATION DES PRESTATIONS COMMUNALES - BUDGET ANNEXE LA TVA

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

DESIGNATIONS DES PRESTATIONS	2024 TTC
<b>6 - CLOS DES ERABLES - TARIFS MÉNAGE NON COMPRIS</b>	
<b>6-1</b> location y compris 20 tables et 40 bancs - Locataire de Nueil-Les-Aubiers - Locataire extérieur à Nueil-Les-Aubiers	<b>79,50 €</b>
<b>6-2 Arrhes</b> dans la limite du prix de la location	<b>169,50 €</b>
<b>6-3 Caution n°1</b> - restituée 1 semaine après utilisation en l'absence de dégradations, de matériels, mobiliers, état de la salle, propreté y compris les abords, bon tri des déchets, et paiement des sommes dues.	<b>42,00 €</b>
<b>6-4 Caution n°2</b> - restituée 1 semaine après utilisation si respect du règlement, en particulier, les articles concernant le bruit et les nuisances.	<b>225 € NET DE TVA</b>
<b>6-5</b> Remboursement de la vaisselle cassée ou disparue, selon le barème 6-8 ci-après Si le coût calculé est inférieur à 10 € Si le coût calculé est supérieur à 10 € paiement du montant réel selon le tarif n°6-8 ci-après	prix égal au montant de la location TTC  gratuit voir tarif 6-8
<b>6-6</b> Tout autre matériel, équipement disparu et/ou inutilisable sera facturé aux utilisateurs au prix de la valeur de remplacement, avec en plus si besoin, le temps de travail nécessaire à la remise en état qui sera facturé à l'heure :	<b>25,50 NET DE TVA</b>
<b>6-7</b> Reprise de nettoyage et/ou rangement si nécessaire - facturé à l'heure	<b>25,50 NET DE TVA</b>
<b>6-8 Remboursement vaisselle cassée ou disparue</b>	
- Assiette plate D240	<b>3,24 €</b>
- Tasse	<b>0,96 €</b>
- Couteau de table	<b>1,20 €</b>
- Fourchette de table	<b>0,42 €</b>
- Cuillère de table	<b>0,54 €</b>
- Cuillère à café	<b>0,24 €</b>
- Verre Amélia 16 cl	<b>2,04 €</b>
- Broc à eau = pichet verre	<b>2,52 €</b>
- Saladier	<b>3,12 €</b>
- Plat inox	<b>8,64 €</b>
- Corbeille inox	<b>6,24 €</b>
- Plateau	<b>6,12 €</b>